



THEATRE ET DANSE PROFESSIONNEL

SABAM

TARIF 203

TARIF DE BASE:

Subsidié: 13,2% (x % répertoire SABAM utilisé)
Non subsidié: 11% (x % répertoire SABAM utilisé)
France: 12 % (x % répertoire SABAM utilisé)

MINIMUM GARANTI:

Capacité de la salle x 32% x prix d'entrée moyen x tarif de base (11 ou 13,2%) x % part de la SABAM dans l'œuvre

Tarif de base:

1. Le tarif de base est indicatif. Les auteurs peuvent poser des conditions plus élevées.

2. Le tarif de base est calculé sur les recettes brutes ou le coût du plateau si celui-ci est plus élevé.

- Coût du plateau = montant qui est mis à la disposition d'une compagnie pour la représentation d'une production. La TVA doit être déduite de cette somme. Si ce montant est brut, des frais de transport et de séjour peuvent être déduits à concurrence de 35% maximum. Une copie du contrat doit nous parvenir pour chaque production.

- Recettes brutes = toute somme (entrée, abonnement, achat d'un programme obligatoire) qui doit être payée pour avoir accès à la salle où la représentation a lieu. La TVA doit être déduite ainsi que les taxes communales éventuelles et les frais bancaires liés à la billetterie.

Des cartes d'entrée libre, prévues en contrepartie d'un contrat de sponsoring, sont à ajouter aux recettes brutes des entrées, pour le montant total de leur valeur effective.

Au-delà de 10% de la jauge totale de la salle, les entrées gratuites seront prises en compte dans le montant des recettes brutes sur la base du prix moyen des tickets.

3. Si le calcul des droits sur la base du coût du plateau ou des recettes brutes est inférieur au minimum garanti, ce minimum est alors appliqué.

Pour ce qui est des séries, le calcul s'effectue sur le coût total du plateau ou des recettes brutes.

Minimum garanti:

1. Le minimum garanti est indicatif. Les auteurs peuvent poser des conditions plus élevées. Un minimum absolu de € 50 HTVA est d'application quand notre répertoire est représenté à 100%. En France, ce minimum absolu est de € 110 HTVA.

2. Le minimum est calculé pour toutes les représentations et comparé avec le calcul selon le tarif de base. Le résultat le plus élevé est pris en considération.

3. Capacité de la salle: nombre de places disponibles.

4. Prix d'entrée = prix d'entrée moyen ((prix d'entrée minimum + prix d'entrée maximum)/2). Les tickets à prix réduit n'entrent pas en ligne de compte.

En cas de non-envoi par l'organisateur du relevé des recettes, la tarification se fera sur la base d'une salle pleine.

Majorations

Le tarif de base est majoré de 10% - avec un minimum de € 10 - pour les représentations n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation au moins deux jours au préalable. Le tarif de base est majoré de 15% - avec un minimum de € 25 - pour les représentations n'ayant fait l'objet d'aucune demande d'autorisation au préalable.